

1. Le compte-rendu du CA du 28 juin est adopté à l'unanimité
2. Monsieur le Proviseur présente un rapport pédagogique pour l'année scolaire 2012/2013. Le document modifié est joint au procès-verbal. Ce rapport est une première dans la vie de l'établissement. Il sera préparé l'année prochaine par une réunion de la Commission permanente. Il devra s'appuyer sur un projet d'établissement qui est à élaborer cette année, le précédent étant obsolète.

Francisca Martin, élue SNES, souligne l'ouverture de l'ULIS. Cette classe est utile pour les jeunes. Elle permet aussi un lien pédagogique de partenariat entre le lycée et la SEP.

Thierry Reygades, élu SNES, note une certaine déperdition des élèves à l'issue de la 2^{nde}. Il faudrait développer une découverte des sections de 1^{ère} du lycée, les liens entre le lycée et la SEP et convaincre les parents. Virginia Mekiri, CPE, souligne que l'anticipation des situations des élèves et un travail sur l'orientation sont indispensables.

Joel Houzet, élu SNES, souhaite un approfondissement de l'étude sur l'origine des élèves post-bac.

Ahmed Boutahar, élu de la liste indépendante, souligne que les difficultés des effectifs seraient moindres si le lycée avait une classe de 2^{nde} supplémentaire.

François Labroille, élu régional, demande de joindre au document les indicateurs socioprofessionnels des parents. Il remarque les rapports fructueux de la mise en place des partenariats avec la région. Il note que l'inquiétude sur l'avenir du lycée est moindre par rapport à ce qu'elle était il y a 3 ans : l'équilibre entre le pré-bac et le post-bac semble garanti.

Le rapport modifié est adopté à l'unanimité.

3. et 4. Monsieur le Proviseur communique le calendrier prévisionnel des stages ainsi que celui du planning annuel. A noter que la journée Portes ouvertes se tiendra le samedi 8 mars 2014.
5. Monsieur le Proviseur diffuse les tableaux faisant état des structures et effectifs du lycée et de la SEP. Le taux de remplissage est en légère hausse. La section EDPI a peu d'élèves mais c'est un problème national. La 1CAPH a 26 élèves mais il n'y a aucun cours en classe entière. La formation de Traitement des matériaux reste un problème. Pour les autres sections, une surcharge en 1^{ère} année de BTS permet d'avoir un effectif satisfaisant en 2^{ème} année. Une 2^{nde} est à 36 élèves par choix des enseignants !

Une élue parent d'élèves FCPE s'interroge sur les causes de la disparition d'élèves en début d'année. La distance, les formes d'apprentissage, les conséquences d'APB entraîne des inadéquations pour quelques jeunes.

6. Le voyage en Angleterre de 7 jours à Londres et Manchester pour une classe de STS est adopté (490 € par élève et participation du lycée à hauteur de 90 €). 1 abstention.

Le voyage de l'ATS d'une semaine pendant les vacances scolaires à Dublin est lui aussi adopté (525 € dont 175 € du lycée avec utilisation de la Taxe d'apprentissage).

7. Une convention avec la société Lamplan permet l'installation en Traitement des matériaux d'une tronçonneuse, d'une enrobeuse et d'une polisseuse pour une valeur de 50.000 €. En contrepartie, la société peut faire venir des clients au lycée. Adopté à l'unanimité avec un refus de vote.

La convention entre le district Villette et différents établissements scolaires permet l'utilisation des installations sportives par l'UNSS. Adopté à l'unanimité.

Le projet de l'Association Sportive a lui aussi été adopté à l'unanimité. Il est joint au procès verbal. Boxe, musculation, badminton et VTT sont en particulier au programme.

Un ordinateur est prêté à un élève handicapé dans le cadre de l'intégration à un PPS. Adopté à l'unanimité avec une abstention.

8. Monsieur le Proviseur communique sa décision de désigner Joel Houzet comme référent culture pour cette année et lui donne une lettre de mission lui demandant en particulier de diffuser des informations culturelles et de faciliter leur réalisation avec les collègues afin que le maximum de classes et d'élèves découvrent différentes expressions artistiques. Un bilan sera présenté en fin d'année scolaire.

Jean-Claude Nestoret, élu de la liste indépendante, trouve que cela manque de transparence. Monsieur le Proviseur note qu'il a proposé différentes réunions, y compris en banalisant des heures de cours, afin que les collègues puissent rencontrer des acteurs culturels.

La fin de journée du jeudi 19 décembre est retenue pour une fête de fin d'année du lycée avec un spectacle de la Péniche opéra autour des Shadocks et d'autres initiatives artistiques sont envisagées, parmi elles, la participation du club musique du lycée.

9. Monsieur le Proviseur précise l'organisation de la journée du mardi 15 octobre d'hommage à Chuna Bajtszok, ancien élève du lycée, résistant, fusillé par les Allemands le 5 octobre 1943. L'amphithéâtre porte son nom depuis 1998. Les élèves de 6 classes avec leur professeur d'histoire rencontreront dans la matinée des anciens résistants. Une cérémonie officielle, à laquelle est invitée toute la communauté scolaire, se déroulera à 12h dans l'amphithéâtre Chuna Bajtszok et sera suivie de l'inauguration d'une plaque à la porte de l'amphithéâtre, d'un dépôt de gerbe devant le monument aux morts et d'un rafraichissement pour les invités.

10. En lien avec Pole emploi, Monsieur le Proviseur est autorisé à recruter des contrats en CUI pour aider à la surveillance et pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

11. Monsieur le Proviseur expose la situation actuelle de l'occupation des logements de fonction. Monsieur le Proviseur adjoint de par sa fonction en occupe un. Adopté à l'unanimité.

12. Monsieur le Proviseur informe le CA du prochain regroupement des GRETA industriels parisiens qui associe 18 établissements. Diderot est l'établissement support, le proviseur du GEPS assure la présidence. Monsieur le Proviseur communique les investissements demandés dans le cadre du GRETA pour une valeur de 273.000 €. Monsieur l'Intendant informe de DBM qu'il demande pour

le GRETA (adopté à l'unanimité) et pour le lycée avec un prélèvement sur les fonds de réserve de 31.500 € (adopté à l'unanimité). A noter la question récurrente du paiement de la taxe de balayage malgré une prise en charge par la Région ainsi que celle du financement des petites réparations hors contrats.

13. Joel Houzet, pour les élus SNES en accord avec les élus FCPE, demande le vote de différentes motions : l'une pour un élève sans papiers (adoptée à l'unanimité avec 3 abstentions des personnels de direction), une autre pour le renouvellement de notre soutien aux élèves sans papiers (adoptée à l'unanimité avec 3 abstentions des personnels de direction), une troisième pour l'accessibilité des jeunes handicapés moteurs aux installations sportives (adoptée à l'unanimité), une quatrième pour une concertation sur les aménagements de voirie aux alentours du lycée et autour du stade de la Porte de Pantin et enfin une dernière pour le soutien financier de la Région aux élèves du secteur industriel lorsqu'ils effectuent leur stage à l'étranger (2 élèves d'électronique et un élève en BMA ont été concernés l'année dernière. Le lycée a fait en conséquence un effort important. (motion adoptée à l'unanimité). Voir le texte des motions en pièce jointe.

Fin du CA à 22h20.

Joel Houzet, secrétaire de séance